



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage



Première réunion des Etats signataires du Mémorandum d'Accord sur les mesures de conservation pour les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique

6 - 9 mai 2002, Nairobi, Kenya

CMS/MT-AFR.1/Inf.1

NAIROBI: FICHE EXPLICATIVE POUR LES DELEGUES

I. CONTACT POUR LES DISPOSITIONS LOGISTIQUES

La logistique de la Conférence et l'accueil des délégués parrainés relèvent de la Division des services de conférence d'UNON et du Secrétariat de la CMS:

Secrétariat PNUE/CMS
United Nations Premises in Bonn
Martin-Luther-King-Str. 8
53175 Bonn
Allemagne

Personne à contacter : Mme. Jasmin Kanza:
Tel: (+49 228) 815 2404
Telefax: (+49 228) 815 2449
Email: jkanza@cms.unep.de

II. LIEU DE LA REUNION ET ACCUEIL

La première réunion des Etats signataires du *Mémorandum d'Accord sur les mesures de conservation pour les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique* aura lieu du lundi, 6 mai, au jeudi, 9 mai 2002. Elle se tiendra au Centre des conférences du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Complexe de Gigiri, Nairobi, Kenya.

Lieu: Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
United Nations Avenue, Gigiri
Tel: (+ 254 2) 62 12 34

Accueil

Il est prévu que les délégués résident à l'hôtel **Holiday Inn**, Parklands Road, P.O. Box 66807, Nairobi, Kenya. Tel: (+254 2) 740920, 740906, 445530 Fax: (+254 2) 748823

La réservation des délégués parrainés sera assurée par les organisateurs. Les délégués non-parrainés peuvent demander une aide pour leur réservation à l'hôtel Holiday Inn à Mme.Jasmin Kanza (voir renseignements sur le contact ci-dessus).

L'hôtel Holiday Inn est situé dans un quartier commerçant et résidentiel proche du centre-ville, à 20km de l'aéroport international Jomo Kenyatta, et il offre une large gamme de services et de commodités. Les clients peuvent s'attendre à l'hospitalité chaleureuse traditionnelle qui fait la renommée d'Holiday Inn.

Toutes les chambres sont dotés de la télévision en couleur, de la radio, du téléphone, d'installations pour la préparation du thé/café et d'une salle de bain privée. Les clients peuvent visionner des films dans leur chambre et bénéficier du service de chambre 18 heures par jour. Il y a des chambres pour les non-fumeurs et des chambres adaptés aux besoins des paraplégiques, avec dans tout l'hôtel des installations pour les personnes handicapées.

Le restaurant, sympathique et décontracté, jouxte la piscine et sert de délicieux petits-déjeuners pour répondre à toutes les demandes. L'hôtel est le seul au Kenya à disposer d'un "Spur steak ranch" et il offre des steaks, des burgers, des pizzas et une vaste gamme d'appétissantes salades pour le déjeuner, le dîner et entre les repas. Le "Spur" fournit également un service de restauration rapide dans les chambres et des déjeuners au bord de la piscine.

Parfaitement situé et équipé pour l'homme d'affaires voyageur, l'hôtel offre d'excellentes installations de conférences et de réunions entièrement équipées d'aide audio-visuelle et des salles insonorisées pour assurer la confidentialité. Le Centre des Affaires internationales fournit des services appropriés pour la clientèle.

L'hôtel dispose de plusieurs boutiques qui vendent des objets artisanaux kenyans et des vêtements, d'un salon de coiffure et d'un centre de culture physique parfaitement équipé.

Exclusivement pour la Conférence, le prix des chambres, petits-déjeuners au buffet compris, est le suivant :

~	Pour une personne	90.00 dollars des E-U
~	Pour deux personnes	105.00 dollars des E-U

Le déjeuner et le dîner au buffet coûtent au moins entre 12 et 15 dollars des E-U par repas.

Les délégués qui ont des **exigences alimentaires particulières** (par exemple végétariennes, religieuses ou médicales) sont invités à en informer à l'avance les organisateurs.

III. TRANSPORT EN DIRECTION ET A PARTIR DE L'AÉROPORT ET DU LIEU DE CONFÉRENCE

Transport en direction et à partir de l'aéroport international Jomo Kenyatta

L'aéroport international Jomo Kenyatta est situé à 20km de l'hôtel, soit environ 25 minutes en voiture. A l'aéroport il y a des taxis qui délivrent des reçus mais l'hôtel offre également des moyens de transport au tarif suivant

~	5,00 dollars des E-U par personne pour un aller à inclure sur la note de l'hôtel
---	--

Transport en direction et à partir du complexe des Nations Unies

Les transports en direction et à partir du lieu de la conférence seront assurés par les organisateurs.

IV. DEVICES ET CHANGE

La devise du Kenya est le shilling (KES). Le dollar des E-U est de loin la devise étrangère la plus reconnue au Kenya (le taux de change actuel est approximativement de 78 KES pour un dollar). Bien que les mesures de sécurité normales s'appliquent aux chèques de voyage, aussi bien au Kenya

qu'ailleurs, les espèces (dollars des E-U) ont comme d'habitude leurs avantages. Il vous sera plus facile de changer une petite somme en espèces qu'un chèque.

Il y a un bureau de change à la réception de l'hôtel. Vous pouvez également changer votre argent en shillings dans les banques, y compris celles du Complexe Gigiri. Les heures d'ouverture des banques kenyanes sont de 9 heures à 14 heures du lundi au vendredi inclus. Certaines banques sont ouvertes le samedi matin. Les banques de l'aéroport sont ouvertes plus longtemps.

Vous pouvez également obtenir un taux de change assez favorable auprès des changeurs agréés. A Nairobi, vous les trouverez au Centre commercial Westlands et sur les avenues commerçantes adjacentes (à environ 0,5km de l'hôtel).

Les principales cartes de crédit sont largement acceptées à Nairobi.

V. TEMPS ET TENUES VESTIMENTAIRES

Le mois de mai est encore dans la saison des pluies. Il est donc recommandé de se munir d'un imperméable et d'un parapluie. Les températures en mai se situent entre 20°C et 30°C.

VI. SOINS MEDICAUX

Il vous est conseillé, avant votre départ, de vous assurer que votre couverture médicale est valable au Kenya car les organisateurs déclinent toute responsabilité à cet égard. Si vous avez besoin de consulter un médecin, vous pouvez vous rendre à un dispensaire pour patients extérieurs ou prendre un rendez-vous avec un médecin local (votre hôtel peut vous aider à cet égard).

VII. ELECTRICITE

L'énergie électrique normalisée au Kenya est de 220/240 volts (fiches du type R-U).

VIII. VISAS

Les exigences en matière de visas pour entrer au Kenya dépendent beaucoup de votre pays d'origine. **LES DÉLÉGUÉS QUI ONT BESOIN D'UN VISA POUR ENTRER AU KENYA DOIVENT L'OBTENIR AVANT LEUR DÉPART.** Pour plus de renseignements consultez l'Ambassade du Kenya de votre pays ou la page Visa des Ambassades du Kenya à : <http://www.kenyaembassy.com/visa.html>. **Les organisateurs ne peuvent garantir la délivrance d'un visa au point d'entrée.**

IX. DÉPLACEMENTS AUTOUR DE NAIROBI

Taxis

Les taxis fonctionnent dans toute la ville et peuvent être commandés ou hélés dans la rue. Votre hôtel peut vous aider à commander un taxi. Le coût est d'environ 3 à 4 dollars des E-U pour un déplacement en centre-ville, pour d'autres lieux hors du centre-ville le prix varie selon la distance à parcourir.

Shopping

En général, les magasins sont ouverts du lundi au vendredi inclus de 8 heures à 17 heures et le samedi de 8 heures à 13 heures. Les grandes surfaces sont ouvertes du lundi au samedi de 10 heures à 21

heures. Les magasins acceptent le paiement en espèces et avec la plupart des principales cartes de crédit.

Sécurité personnelle

Comme c'est le cas dans la plupart des villes, faites attention aux pickpockets dans les lieux très fréquentés et dans les rues sombres le soir. Il n'est pas recommandé de se promener surtout le soir dans Nairobi.

Les valeurs doivent toujours être placées dans le coffre-fort de votre chambre d'hôtel (renseignez-vous à la réception de l'hôtel).

LISTE DE VÉRIFICATION DES CHOSES IMPORTANTES À FAIRE / À APPORTER À NAIROBI

1. Vérifier si vous devez ou non obtenir un **visa** pour le Kenya et, dans l'affirmative, prendre **sans délai** toutes dispositions pour l'obtenir (pour les délégués patronnés : se munir de reçus officiels s'il y a des frais). G
 2. Veillez à adresser au Secrétariat de la CMS, dans une lettre officielle, des précisions (nom, adresse, numéros de téléphone, de fax et d'e-mail) concernant l'agent de liaison national qui servira de correspondant officiel du MoU pour le Secrétariat et les autres Etats signataires. G
 3. Représentants officiels : Obtenir et apporter à Nairobi les **lettres de créance** appropriées vous autorisant à signer le Mémoire d'Accord (modèle fourni). G
 4. Tenir des consultations au sujet du niveau du **soutien financier ou en nature** que votre Gouvernement peut souhaiter offrir pour l'application du Mémoire d'Accord (y compris la coordination des activités au niveau sous-régional). G
 5. Tenir des consultations pour **déterminer les mesures prioritaires pour la conservation et la gestion des tortues marines** dans votre pays. G
 6. Compiler et apporter avec vous des **renseignements sur les mesures de conservation et de gestion des tortues marines** qui ont déjà été prises dans votre pays (ce qui facilitera la rédaction du Plan de conservation). G
 7. Vous munir d'exemplaires de **documents de projet** existants (par exemple projets financés par le FEM et autres) concernant la conservation des tortues marines ou **d'esquisses/propositions** de projet en cours d'élaboration et ayant besoin d'un financement. G
 8. Vous munir de matériel audio-visuel (par exemple sur les programmes nationaux de conservation des tortues marines) à partager avec d'autres participants. G
 9. Vous munir des exemplaires sur papier de tous les documents de la réunion (afin de réduire au minimum le photocopiage au Kenya). G
-

MODELE DE LETTRE DE CREANCE POUR LES REPRESENTANTS DES GOUVERNEMENTS

Au nom du Gouvernement de (du) [nom du pays] le soussigné [nom du Ministre] [Ministère*],
nomme par la présente:

[Nom et prénom du représentant], [titre], [organisation]

pour représenter le Gouvernement de (du) [nom du pays] à la première réunion des Etats
signataires du Mémorandum d'Accord sur les mesures de conservation pour les tortues marines
de la côte atlantique de l'Afrique qui aura lieu à Nairobi du 6 au 9 mai 2002.

Ledit représentant est pleinement autorisé à prendre part à la réunion, à traiter toutes les questions
pouvant se rattacher à ses travaux, à voter avec les autres représentants conformément aux
procédures arrêtées et à signer les instruments qui seront adoptés par la réunion.

En foi de quoi j'ai, [nom du Ministre], signé cette lettre de créance et apposé mon sceau officiel.

Fait à [ville], date

Signature

Sceau officiel

Secrétariat de Convention sur les espèces migratrices
United Nations Premises in Bonn
Martin-Luther-King-Str. 8
53175 Bonn
Allemagne

))))))))))))))))))))))))))))))

* normalement le Ministre des Affaires étrangères, le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, etc., cependant
la signature du Ministre compétent pour l'agence responsable de l'application du Mémorandum d'Accord serait
également acceptable.